

*Article 29 du Règlement*

**M. Tobin:** Citez-en les avantages.

**M. McKnight:** Je ne peux pas croire que le député ne veuille pas de prospection pétrolière et gazière du gisement Hibernia. Et vous? Le député de Vancouver—Kingsway secoue la tête. Il n'arrive pas à le croire.

**M. Waddell:** Je n'arrive pas à le croire.

**M. McKnight:** Ce qu'il faut comprendre, c'est que Dome doit être entre bonnes mains. J'entends dire qu'il faudrait un acheteur canadien. Jusqu'à maintenant, les médias n'ont fait état d'aucun acheteur canadien acceptable pour les propriétaires de Dome. Je comprends que les néo-démocrates veuillent s'ingérer dans les affaires du secteur privé, mais je trouve cela plutôt étrange de la part des libéraux. Je ne devrais pas, compte tenu du fait que le PEN a créé le problème que nous éprouvons avec Dome—les subventions du Programme d'encouragement du secteur pétrolier, où on versait deux dollars pour chaque dollar investi.

**M. Tobin:** Trois.

**M. McKnight:** Le député de Terre-Neuve me corrige et parle de trois dollars. De toute façon, on peut saisir le principe derrière tout cela.

A ma connaissance, aucun acheteur canadien n'a trouvé grâce devant les propriétaires de Dome. J'ai déjà dit que Dome n'est pas une société canadienne. La participation canadienne n'est pas majoritaire. Je ne comprends donc pas sur quoi porte le débat. Je ne comprends vraiment pas. Je comprendrais si une proposition de marché était à l'étude par Investissement Canada mais, à ma connaissance, aucun marché n'est proposé. Je demande aux députés de l'opposition quelle société canadienne pourra se porter acquéreuse de Dome.

● (2220)

Les députés de l'opposition recommandent-ils que les contribuables canadiens investissent davantage pour l'acquisition de Dome? Combien doivent-ils investir encore? Deux, trois, quatre milliards? J'ai entendu le porte-parole du parti libéral parler des milliards déjà investis.

La majorité des terrains de Dome sont loués, ils ne lui appartiennent pas. Il y a des redevances à payer. Il y a une réglementation. Je ne connais pas d'industrie, à part le nucléaire, qui soit autant réglementée aux niveaux fédéral et provincial que l'industrie pétrolière. Qu'y a-t-il de si inquiétant à ce qu'une société dont le tiers appartient à des actionnaires canadiens soit vendue selon le vœu des propriétaires et renforcée par des investissements afin de permettre la prospection?

**M. Tobin:** A qui?

**M. McKnight:** Le député de Terre-Neuve demande à qui. Je dis à quiconque avec qui les propriétaires et actionnaires veulent conclure un marché. Je comprends que les libéraux veuillent s'ingérer dans l'industrie pétrolière, car ils le font si bien. Je trouve très curieux que depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel, la participation canadienne soit supérieure à ce qu'elle était sous le gouvernement libéral. Je comprends que

les néo-démocrates veuillent s'ingérer dans l'industrie. Ils ne croient pas à la libre entreprise. Ils ne croient pas les Canadiens capables d'investir dans une société comme Dome, puis de s'en départir comme les propriétaires de Dome vont le faire.

Que je sache, aucun marché n'a encore été conclu. Que je sache, il n'y a pas eu d'autre offre. J'ai lu dans le journal que TransCanada Pipelines avait parlé d'une offre qu'elle aurait faite. Les députés de l'opposition sont-ils bien convaincus que tous les fonds étaient canadiens, qu'il n'y avait pas de partenaires étrangers ou de banques étrangères? Je n'en suis pas sûr, mais je n'ai pas à m'en préoccuper. Je ne suis ni actionnaire ni créancier.

**M. Tobin:** Il y a une différence entre un créancier étranger et un maître étranger.

**M. McKnight:** Je trouve étrange d'entendre le parti libéral parler de maîtres étrangers. Quand le gouvernement progressiste conservateur a pris le pouvoir, il a augmenté la propriété canadienne de l'industrie pétrolière.

J'ai entendu un orateur de l'opposition parler d'un décret spécial de remise. Je ne connais pas grand-chose à ces décrets mais je sais que si les dettes d'une compagnie dépassent sa valeur, un décret spécial de remise ne sert à rien.

**M. Tobin:** Comme les banques.

**M. McKnight:** Je sais que le député d'en face ne comprend pas mais je vais lui donner un petit indice. Je ne me souviens pas que nous ayons sauvé des banques. Je me rappelle que nous avons sauvé des caisses de crédit, des fonds de pension, des municipalités et des déposants, mais je ne me souviens pas que le gouvernement ait jamais sauvé une banque.

**M. Riis:** La Wells Fargo, la City Bank, la Bank of America, la Honk Kong Bank pour n'en nommer que quelques-unes.

**M. McKnight:** Maintenant c'est son collègue du Nouveau parti démocratique qui parle. Je l'ai entendu dire qu'il vient de l'ouest du Canada et qu'il s'intéresse à cette région et à l'exploration qui s'y fait. Je suis d'accord là-dessus. Cependant, comment une compagnie qui doit 6,3 milliards de dollars et dont l'actif s'élève sur papier à environ quatre milliards de dollars peut-elle continuer à faire de l'exploration? Il y a environ 100 propriétés qui sont actuellement gérées conjointement par Dome et par Amoco. Comment Amoco peut-elle aller de l'avant et mettre en valeur ces propriétés quand son partenaire est à l'agonie? C'est impossible.

Je ne suis pas ici pour défendre Amoco. Elle n'a pas besoin d'être défendue parce que les actionnaires et les créanciers de Dome Petroleum jugeront ce qu'il faut faire. Je trouve très étrange que nous parlions maintenant d'Amoco. Amoco Canada était présente lorsque Leduc est arrivé en scène il y a 40 ans. Je sais que beaucoup de gens devront étudier la décision qui sera prise par les créanciers et les actionnaires. Ce sont les employés—soudeurs, manoeuvres, foreurs, préposés à la boue, conducteurs de citernes—qui décideront.